



**Communiqué de presse**

**Club Méditerranée et Transavia France  
annoncent la signature d'un partenariat pour trois ans**

**Roissy, le 21 mai 2010** – Anne Yannic, Directrice Générale des Marchés France, Belgique et Suisse du Club Méditerranée et Lionel Guérin, Président Directeur Général de Transavia France, en présence de Pierre-Henri Gourgeon, Directeur Général d'Air France KLM et de Henri Giscard d'Estaing, Président Directeur Général du Club Méditerranée, ont signé vendredi 21 mai un accord de partenariat d'une durée de trois ans pour le transport des clients du Club Méditerranée sur les vols moyens courriers réalisés par Transavia France.

Cet accord permet au Club Méditerranée de proposer à ses clients une offre de qualité pour ses villages du bassin méditerranéen, été comme hiver, soit en vols réguliers, soit en vols affrétés. Transavia France réalisera en effet pour les vols affrétés par le Club Méditerranée une prestation haut de gamme construite pour les besoins spécifiques des clients du Club Méditerranée.

Ces mesures concernent particulièrement le service à bord avec le champagne inclus sur les vols retours affrétés, un catering élaboré spécialement pour les clients Club Med, et adapté aux horaires, temps de transfert et délai d'enregistrement, et avec des plateaux-repas spécifiques pour les enfants.

La réalisation de ce partenariat s'inscrit dans le prolongement des accords stratégiques déjà signés en juillet 2009 avec Air France, actionnaire majoritaire de Transavia France. Avec cet accord, Transavia France devient aujourd'hui le premier fournisseur du Club Med sur les vols loisirs – affrétés, représentant 35% des achats de vols affrétés pour la France et renforçant ainsi un partenariat né avec la création de Transavia France en juillet 2007.

Monsieur Lionel Guérin, Président Directeur Général de Transavia France déclare : « Club Méditerranée est notre client depuis le début de notre exploitation. Il a pu apprécier tous les efforts faits au niveau des services pour répondre aux attentes de qualité de ses clients. Nous nous réjouissons de cet accord qui nous conforte dans notre idée de compagnie loisirs moyen courrier à l'écoute des attentes de ses clients ».

Madame Anne Yannic, Directrice des Marchés France, Belgique et Suisse du Club Méditerranée déclare : « Cet accord sur plusieurs années nous permet de consolider notre offre moyen courrier auprès d'un partenaire français de qualité, prêt à nous accompagner dans le service haut de gamme que nous souhaitons rendre à nos clients ; le transport faisant partie intégrante de l'expérience produit. Nous réfléchissons d'ores et déjà avec Transavia France à de nouveaux projets pour développer les prestations haut de gamme à destination de nos clients »

**Contacts Presse Club Med :**

**Chrystel Baude** : 01 53 35 35 87 - [chrystel.baude@clubmed.com](mailto:chrystel.baude@clubmed.com)

**Julien Charles** : 01 53 35 40 01 - [julien.charles@clubmed.com](mailto:julien.charles@clubmed.com)

**Contacts Presse Transavia France :**

**Stéphanie Picon**

**Marie-Aimée Hustache**

01 58 01 01 30

[transaviafrance.press@expression-rp.com](mailto:transaviafrance.press@expression-rp.com)